

COMMUNE DE ROMANS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2019

Membres en exercice : 14 ; Membres présents : 11 ; Convocation du 07 Mai 2019

L'an deux mille dix-neuf et le treize Mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames CHATELET Karine, DUVILLARD-CHARVAIX Isabelle, SIMONET Chantal, RAVOUX Annick, CHABANNE Véronique et Messieurs CHATELET Jean-Marc, COMBAZ Pierre, MAIRE Guillaume, PERRADIN Laurent et GAUTHIER Jean-Michel, BORGE Roger

Membres absents : Monsieur BESSARD Sébastien, Monsieur CANDELORO Frédéric

Membres excusés : Madame BESSARD Virginie,

Secrétaire de Séance : Monsieur COMBAZ Pierre

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 08 Avril 2019.

DELIBERATIONS ET DECISIONS DIVERSES

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- ✓ Décide l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires, versée aux fonctionnaires territoriaux titulaires ou stagiaires, employés à temps complet, temps non complet et temps partiel, appartenant aux catégories C ou B, dans la limite de 25h par mois. Ce taux horaire est majoré de 125% pour les 14 premières heures puis 127% pour les 11 suivantes.
- décide la création d'un poste administratif à temps incomplet soit 7h hebdomadaire, poste ouvert aux rédacteurs. Il s'ajoutera au poste existant à temps complet. L'embauche pourra être réalisée en complément d'un poste incomplet proposé par la Commune de Dompierre sur Chalaronne.
- Décide de ne pas adhérer au pacte financier proposé par la Communauté de Commune de la Dombes. L'autonomie de gestion est un élément important pour l'élaboration du budget Communal. L'ajustement des taux à des variations économiques locales ne peut être défini que par des décideurs connaissant parfaitement le contexte local.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil municipal est informé notamment sur les points suivants :

- ✓ Fleurissement prévu si la météo est clémente le 22 Mai 2019
- ✓ Achat d'une débroussailleuse prévue avec un moteur à 4 temps
- ✓ Coupure d'électricité le 7 Juin de 9h à 12h, 141 Impasse de la Carronnière, 899 Route de Chatillon et 169 Chemin des Carrons.
- ✓ Mise en place des panneaux éclairage nocturne
- ✓ Récupération des pneus du tracteur
- ✓ Demande de dérogation de Come CANDELORO
- ✓ Décide de ne pas participer à la demande d'une subvention pour la rénovation de « Notre Dame de Paris »

- séance du prochain Conseil : le lundi 03 Juin à 20h précédé à 19h30 de la réunion pour la fête des voisins
- réunion Maire et adjoints : le lundi 27 Mai à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Jean-Michel GAUTHIER